

☐ Point 3 : SIEIL : Participation de la commune à l'appel à projets Sobriété Energétique

→ A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de répondre à l'appel à projets « Sobriété énergétique » en vue de travaux de réhabilitation énergétique des bâtiments communaux.

☐ Point 4 : Mise en place d'un contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activités au service technique

→ A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de recruter un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activités au service technique.

☐ Point 5 : Subventions et cotisations aux associations communales et autres organismes au titre de l'année 2021

→ Le conseil municipal a décidé de voter les subventions communales et cotisations 2021 aux associations et autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec la bibliothèque, et, l'association de la cantine scolaire.

☐ Le conseil municipal a pris connaissance de diverses informations.

Fait à Athée-sur-Cher, le 12 février 2021,



Le Maire,

[Signature]
OLIVIER DELAVEAU